



Descente du Doubs à la palme le dimanche 30 mars 2014 à Pont de Roide (Doubs)

NOTE D'INFORMATIONS AUX PRESIDENTS ET AUX RESPONSABLES DE LA SORTIE DES CLUBS :

Infos générales :

La liste des inscrits de chaque club précisant son DP sera communiquée au Président du Codep au plus-tard le 24 mars 2014

Toutes personnes "non nageur" pouvant assurer le transport des nageurs au point de mise à l'eau ou le retour des véhicules navettes seront les biens venus. Ils pourront assurer l'assistance depuis le bord, si nécessaire, et prendre des photos souvenir de cette descente. Merci tenir informé le Codep sur ce point.

Distance à parcourir environ 6 Km en amont du point d'arrivée. La descente se fait avec le courant et le temps de descente est estimé entre 1 heure et 1h30 en fonction de l'intensité du courant.

Les clubs disposant d'un flotteur (planche, hydrospeed,...) peuvent le mettre à disposition pour assurer une assistance aquatique, si nécessaire. Cette assistance sera assurée par une palanquée qui fermera la marche pilotée par Stephen Coché.

Chaque club participant est responsable de ses membres :

- Vérification licences, certif. Méd., niveau requis, âge de leurs participants.
- Désignation d'un DP et organisation des palanquées.
- Sécurité de leurs membres participants durant la descente.
- Mise à disposition et distribution de l'équipement

Participation à la fondue savoyarde (hors boissons, café, dessert et apéro) :

- Chaque club se chargera de récolter le règlement des participants à la fondue.
- Les clubs communiqueront à Richard PELLEGRINI la liste des participants au plus-tard le 24 mars 2014 par mail à : rpellegrini@wanadoo.fr et rpellegrini@sefas.com